

DEL 2026-21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNEN Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

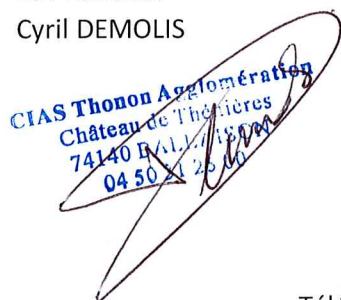
ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ELIT Madame Sophie CHESSEL, Vice-présidente du CIAS pour le vote du compte administratif 2025 du « budget annexe » et du « budget principal »

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS



Le secrétaire de séance
Jean Neury

A blue ink signature of Jean Neury.

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**
Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER – BUDGET PRINCIPAL

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

VU l'arrêté interministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'Action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques.

CONSIDERANT que dans le cadre de la mise en application du référentiel M57 au 1er janvier 2024, l'adoption du Règlement budgétaire et financier (RBF) constitue une formalité préalable.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVE	le présent règlement budgétaire et financier tel qu'annexé,
AUTORISE	M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération
PRECISE	que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS

Thonon Agglomération
Château de Thonon
74140 BAILLON
04 50 32 25 00

Le secrétaire de séance
Jean Neury

Télétransmis en Sous-Préfecture le

07 JUL. 2026

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOU Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

COMPTE DE GESTION 2025 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2025 a été réalisée par le trésorier de Thonon les bains et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune,

CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2025 par le comptable public de Thonon-les-Bains, visés et certifiés conformes à l'ordonnateur pour le budget principal et annexe du CIAS n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents, toutes pièces administratives ou comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS


CIAS Thonon Agglomération
Château de Thénières
74140 BAILLON
04 50 38 23 00

Le secrétaire de séance
Jean Neury



Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le **07 JUL. 2026**

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

THONON AGGLOMERATION
CHASSEZ-VOUS
LE 24 JUIN 2026
04 50 31 23 00

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL

VU l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget Principal Cias,

VU la délibération DEL2025-36 du Conseil d'Administration du Cias de Thonon Agglomération du 16 décembre 2025 relative au débat portant sur les orientations budgétaires de l'exercice 2026,

VU la délibération DEL2026-02 du 27 janvier 2026 concernant le vote du budget principal 2026,

VU la délibération DEL2026-26 du 24 juin 2026 concernant le vote du budget supplémentaire 2026,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif 2025 du Budget Principal CIAS,

APPROUVE le compte administratif 2025 du Budget Principal CIAS,

FIXE les résultats de clôture ci-après conformes

Section	Résultat de clôture 2024	résultats 2025	résultat de clôture 2025
Investissement	-	15 400,00	15 400,00
Fonctionnement	22 989,07	- 13 172,00	9 817,07
Totaux	22 989,07	2 228,00	25 217,07

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents, toutes pièces administratives ou comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Cyril DEMOLIS

Le secrétaire de séance

Jean Neury



Télétransmis en Sous-Préfecture le 07 JUIL. 2026

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUIL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE

(par télétransmission)

DEL 2026-25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

VU la délibération du conseil d'administration du 24 juin 2026 relative au vote du compte administratif 2025 du budget principal du CIAS,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 apparaissant dans le compte de gestion du budget principal du CIAS,

CONSTATANT que le compte de gestion fait apparaître un excédent en section de fonctionnement et un excédent en section d'investissement,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des résultats comme suit :

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Libellé	Article	Dépenses	Recettes
Excédent d'investissement	001		15 400,00
Excédent de fonctionnement	002		9 817,07

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents, toutes pièces administratives ou comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS



Le secrétaire de séance
Jean NEURY

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUIL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUIL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOU Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

BUDGET SUPPLEMENTAIRE – BUDGET PRINCIPAL

VU le code général des collectivités territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération DEL2026-02 du conseil d'administration du 27 janvier 2026 relative au vote du budget primitif 2026,

VU la délibération DEL2026—xxxxx du conseil d'administration du xx xxx 2026 relatives au vote du compte de gestion 2025,

VU la délibération DEL2026 -xxxx du conseil d'administration du xx xxx 2026 relatives à l'affectation du résultat de clôture 2025,

Madame la Vice-présidente propose un projet de budget supplémentaire du budget principal 2026 équilibré en recettes et en dépenses.

Fonctionnement à 9817.07 €

Investissement à 15 400 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte

Le budget supplémentaire « principal » pour l'année 2026 équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement à 9 817.07 euros et en recettes et dépenses d'investissement à 15 400 euros

Section	Sens		Chapitre	Article		proposé BS 2026
F	Fonctionnement	011	Charges à caractère général	627	Services bancaires et assimilés	0,00
		011	Charges à caractère général	6288	Autres	5 000,00
		011	Charges à caractère général	63512	Taxes foncières	1 000,00
		65	Autres charges de gestion courante	657365	ESSMS	2 817,07
		65	Autres charges de gestion courante	657382	Organismes publics divers	0,00
		67	Charges spécifiques	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00
		21	Immobilisations corporelles	2111	Terrains nus	15 400,00
I		002	Résultat de fonctionnement reporté	002	Résultat de fonctionnement reporté	9 817,07
		74	Dotations et participations	74751	GFP de rattachement	0,00
		75	Autres produits de gestion courante	752	Revenus des immeubles	0,00
Total R		001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 400,00

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS



Le secrétaire de séance
Jean Neury

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

COMPTE ADMINISTRATIFS 2025 – BUDGET ANNEXE

VU l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération DEL2025-03 du 27 janvier 2026 concernant le vote du budget primitif du budget annexe 2025,

VU la délibération DEL2026-29 du 24 juin 2026 concernant le vote du budget supplémentaire du budget annexe 2025,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif du Budget Annexe CIAS,

APPROUVE le compte administratif 2025 du Budget Annexe CIAS,

FIXE les résultats de clôture ci-après conformes au compte de gestion 2025.

Section	Résultat de clôture 2024	résultats 2025	résultat de clôture 2025
Investissement	100 251,73	- 3 990,00	96 261,73
Fonctionnement	- 12 890,72	89 186,67	76 295,95
Totaux	87 361,01	85 196,67	172 557,68

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous documents, toutes pièces administratives ou comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS

Le secrétaire de séance
Jean Neury



Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

AFFECTATION DES RESULTATS 2025 – BUDGET ANNEXE

VU la délibération DEL 2026-03 du conseil d'administration du 27 janvier 2026 relative au vote du budget primitif

VU la délibération DEL 2026-27 du budget annexe du CIAS, du 24 juin 2026 relative au vote du compte administratif 2025 du budget annexe du CIAS,

STATUANT sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 apparaissant dans le compte administratif du budget annexe du CIAS,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 89 186,67 € et un déficit d'investissement de 3 990 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des résultats du BUDGET ANNEXE CIAS de l'exercice 2025 comme suit :

Section	Résultat de clôture 2024	part affectée à l'investissement	(+) résultats 2025	(=) résultat de clôture 2025
Investissement	100 251,73		- 3 990,00	96 261,73
Fonctionnement	- 12 890,72		89 186,67	76 295,95
Totaux	87 361,01	-	85 196,67	172 557,68

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat antérieur reporté	- 12 890,72
Résultat de l'exercice	89 186,67
Soit un excédent de fonctionnement	76 295,95

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat antérieur reporté	100 251,73
Résultat de l'exercice	- 3 990,00
Soit un excédent d'investissement	96 261,73

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2025			
Libellé	Article	Dépenses	Recettes
Excédent d'investissement	001		96 261,73
Excédent de fonctionnement	002		76 295,95

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents, toutes pièces administratives ou comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS

CIAS Thonon Agglomération
Château de Thonon
74140 THONON-VALENTIGNEY
04 50 31 25 00

Le secrétaire de séance
Jean Neury

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUIL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le **07 JUIL. 2026**

DEL 2026-29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – BUDGET ANNEXE

VU le code général des collectivités territoriales, et plus spécialement les articles L1612-20, L1612-1 et suivants,

VU la délibération DEL2026-03 du conseil d'administration du 27 janvier 2026 relative au vote du budget primitif 2026,

VU la délibération DEL2026-27 du conseil d'administration du 24 juin 2026 relative au vote du compte administratif 2025,

VU la délibération DEL2026-28 du conseil d'administration du 24 juin 2026 relative à l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement et d'investissement 2025

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte

Le budget supplémentaire « annexe » pour l'année 2026 équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement à 261 135 € et en recettes et dépenses d'investissement à 98 261.73 €

Section	Sens	Chapitre	Analytique	Proposé CP Budget Supplémentaire
Fonctionnement	Dépense	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	A.GENERALE	0,00
		011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	A.GENERALE	4 300,00
			BQ ALIMENTAIRE	6 100,00
			PORTAGE	11 500,00
			PREVENTION	0,00
			SAAD	1 000,00
		012 - Dépenses afférentes au personnel		0,00
			A.GENERALE	11 820,00
			BQ ALIMENTAIRE	660,00
			PORTAGE	11 850,00
			SAAD	137 500,00
		016 - Dépenses afférentes à la structure		0,00
			A.GENERALE	41 380,00
			BQ ALIMENTAIRE	0,00
			PORTAGE	400,00
			SAAD	34 625,00
	Total Dépense			261 135,00
	Recette	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	A.GENERALE	76 295,95
		017 - Produits de la tarification	PORTAGE	0,00
			SAAD	0,00
		018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	A.GENERALE	0,00
			BQ ALIMENTAIRE	0,00
			PORTAGE	0,00
			SAAD	18 334,00
		019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables		0,00
			A.GENERALE	41 246,05
			PORTAGE	10 000,00
			SAAD	115 259,00
	Total Recette			261 135,00
Investissement	Dépense	21 - Immobilisations corporelles	A.GENERALE	98 261,73
			PORTAGE	0,00
			PREVENTION	0,00
			SAAD	0,00
		49 - Dépréciation des comptes tiers	A.GENERALE	0,00
	Total Dépense			98 261,73
	Recette	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	A.GENERALE	96 261,73
			SAAD	0,00
		10 - Dotations, fonds divers et réserves	A.GENERALE	0,00
		28 - Amortissement des immobilisations	A.GENERALE	0,00
		49 - Dépréciation des comptes tiers	A.GENERALE	2 000,00

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS

Le secrétaire de séance
Jean Neury

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

Télétransmis en Sous-Préfecture le

07 JUL. 2026

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

DEL 2026-30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

MARCHE PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE DESTINES AU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

VU les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le lancement du marché à procédure adaptée ouverte pour la fourniture des repas en liaison froide en date du 24 avril 2026,

CONSIDERANT l'avis de la commission d'appel d'offre du 18 juin 2026

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ATTRIBUE le marché au candidat Elio pour une durée de 24 mois à compter du 06/09/2026 d'un montant maximum de 400 000 € reconductible une fois pour deux ans

PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget Annexe 2026 du CIAS, Chapitre 011 Charges à caractère général

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS



Le secrétaire de séance
Jean Neury

Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le **07 JUL. 2026**

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE

(par télétransmission)

DEL 2026-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION

DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

CIAS Thonon Agglomération
Château de la Vallée
11 bis Avenue Jules Ferry
74200 THONON LES BAINS
04 20 31 13 00

ADOPTION DU CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2026

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022, et notamment son article 44 ;

VU le décret n° 2022-735 du 28 avril 2022 relatif au financement des services proposant des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile ;

VU le décret n°2024-2 du 2 janvier 2024 relatif au tarif minimal mentionné au I de l'article L. 314-2-1 du code de l'action sociale et des familles et fixant son montant pour 2024 ;

VU le schéma départemental de l'autonomie 2019-2023 ;

VU le règlement départemental d'action sociale ;

VU les résultats de l'appel à candidatures organisé en vue de l'attribution de la dotation complémentaire mentionnée à l'article L.314-2-1 du code de l'action sociale notifiés le 27 janvier 2026 ;

VU la délibération du conseil d'administration de l'organisme gestionnaire, en date du 24 juin 2026, autorisant la signature du présent contrat ;

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVE

La signature du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens entre le CIAS de Thonon agglomération et le Conseil Départemental de Haute Savoie prenant effet au 01 janvier 2026.

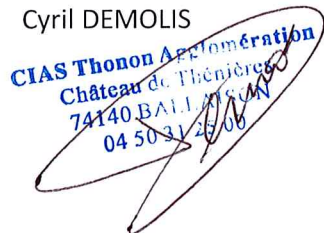
AUTORISE

Monsieur le Président à signer le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS



Le secrétaire de séance
Jean Neury

07 JUL. 2026

Télétransmis en Sous-Préfecture le

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le

07 JUL. 2026

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)

DEL 2026-32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE THONON AGGLOMERATION
DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, le Conseil d'Administration, dûment réuni en session ordinaire au 11 bis avenue Jules Ferry – 74200 Thonon Les Bains, sous la présidence de Monsieur Cyril Demolis.

Date de convocation du conseil : 12/06/2026

Délégués en exercice	25
Délégués présents	18
Délégués Absents/Excusés :	7
Pouvoirs	3

Présents	DEMOLIS Cyril, BADAIRE Corinne, BICHARD Nadège, BOUVIER Fatima, BUREAU Marie, CHESSEL Sophie, CHUINARD Claire, DECOMBARD Coralie, DEVILLE Anne Marie, DUMONT Christophe, DUPESSEY Gérard, GENOUD Pascal, HASSAN Jérôme, NEURY Jean, NOUGARET Julie, PLACE MARCOZ Isabelle, SECHAUD Généviève, VUILLAUME Michel
Excusés	CARRE Stéphane, COGNEAUX BOUDOU Céline, DELERCE Sandrine, GERDIL Frédéric, GUICHOUS Carole, HUBERT Agnès, VENNER Laetitia
Pouvoirs	CARRE Stéphane à CHESSEL Sophie COGNEAUX BOUDOU Céline à DEMOLIS Cyril VENNER Laetitia à BOUVIER Fatima

Secrétaire : Monsieur Jean NEURY

DELIBERATION PORTANT ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION SANTE PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE HAUTE-SAVOIE (CDG74) ET PORTANT FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE L'EMPLOYEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L 827-1 à L 827-12 relatifs à la protection sociale complémentaire,

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU la délibération n° 2025-15 en date du 17 avril 2025 du Conseil d'Administration décidant de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le CDG 74 en 2025,

VU la délibération n°2026-08 du 27 janvier 2026 conseil d'administration du CDG74 portant attribution de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire Santé à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT),

VU la convention de participation Santé signée entre le CDG74 et la MNT pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2026,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 18 mai 2026,

CONSIDERANT que le CDG74 propose une offre mutualisée par le biais d'une convention de participation,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ADHERE à la convention de participation Santé telle que mise en œuvre par le CDG74, à compter du 1^{er} novembre 2026 et jusqu'au 31 décembre 2031 et prend acte des conditions d'adhésion fixées par celle-ci,

FIXE le montant de la participation financière de la collectivité à hauteur de 30 euros par agent et par mois pour le risque Santé. Ce montant sera complété par une participation financière de 10 euros par enfant à charge.

VERSE la participation financière, via le bulletin de paie, aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité adhérant à la convention de participation Santé du CDG74,

CIAS THORNTON
CHARTER & INVESTMENTS
34140 INVESTMENT
09 20 31 83 00

09 20 31 83 00

09 20 31 83 00

AUTORISE

le Président à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération, dont la convention ci-annexée.

INSCRIT

au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Cyril DEMOLIS


CIAS Thonon Agglomération
Château de Thoirières
74140 MAMAZON
04 50 91 25 00

Le secrétaire de séance
Jean Neury



Télétransmis en Sous-Préfecture le **07 JUL. 2026**

Publié sur le site internet de Thonon Agglomération, le **07 JUL. 2026**

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPOT EN SOUS-
PREFECTURE
(par télétransmission)